



**CONCOURS EXTERNE
D'AGENT D'EXPLOITATION PRINCIPAL
DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT
(Femmes/Hommes)
AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**

**Branche « Routes – Bases aériennes »
pour le compte de la DIR Ouest**

DOSSIER D'INSCRIPTION

à envoyer complété et signé à la DIR Ouest

Date limite de clôture des inscriptions	25 mai 2022
Date des épreuves d'admissibilité : (sauf modifications éventuelles)	21 juin 2022
Date des épreuves d'admission : (sauf modifications éventuelles)	29 août au 2 septembre 2022

Tout dossier posté après la date de clôture des inscriptions (25 mai 2022 - cachet de la poste faisant foi) ou parvenant à la DIR Ouest dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à cette date ou sans aucun cachet de la poste sera refusé.

**AVANT DE RENSEIGNER LE DOSSIER D'INSCRIPTION, LIRE ATTENTIVEMENT LA
NOTICE EXPLICATIVE ET LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RECRUTEMENT**

1 – IDENTITE (écrire en lettres majuscules)

Madame Monsieur

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Autres prénoms (séparés par une virgule) :

Né(e) le (jj/mm/aaaa) :

Ville de Naissance : N° département :

Pays de naissance :

2 – COORDONNEES PERSONNELLES

Les courriers seront envoyés à cette adresse

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays :

Téléphone domicile :

Portable :

Adresse de messagerie :

3 – CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS A UN EMPLOI PUBLIC

Nationalité :

Vous êtes de nationalité française ou celle d'un État membre de l'Union Européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen ou de l'Andorre, la Suisse ou Monaco : oui non

Si non, quelle est votre nationalité ?.....

Êtes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française ? oui non

Situation militaire :

Service national (appelé, volontaire ou militaire) effectué : oui non

Si oui, précisez la durée : années mois jours

Si vous n'avez pas accompli de service national/militaire, précisez votre situation :

- dispensé, réformé, exempté ou ajourné oui non

- avez-vous accompli l'obligation de recensement oui non

- avez-vous accompli la journée défense et citoyenneté oui non

si vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France ou l'Andorre, de Suisse ou de Monaco, vous certifiez être en position régulière vis-à-vis des obligations de service national de l'État dont vous êtes ressortissant oui non

4 – CONDITIONS REQUISES POUR CONCOURIR :

Décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Pour être admis à concourir, outre les conditions générales d'accès à la fonction publique, vous devez être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou d'une qualification reconnue équivalente dans les conditions fixées par le décret 2007-196 du 13 février 2007.

La durée totale cumulée d'expérience exigée est réduite à deux ans lorsque le candidat justifie d'un titre ou d'un diplôme immédiatement inférieur (Niveau VI) à celui requis.

Cochez impérativement la case correspondant à la condition que vous attestez remplir :

Vous êtes titulaire d'un des diplômes suivants :

- Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) (1)
- Brevet d'Étude Professionnelle (BEP) (1)
- Titre ou diplôme de niveau 3 ou homologué de niveau 3 (1)
- Titre ou diplôme homologué de niveau 4 de l'enseignement professionnel, technologique ou agricole (Certificat de Formation Professionnelle, Baccalauréat de technicien, professionnel ou technologique, Brevet de Technicien, Brevet Élémentaire, Brevet Professionnel) (1)
- Titre ou diplôme homologué de niveau VI (1)

ou vous disposez

- d'une qualification reconnue équivalente
- d'un diplôme, titre de formation ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de même niveau et durée que ceux sanctionnés par les diplômes requis
- d'un diplôme ou titre homologué de niveau 3 et au-dessus de l'enseignement technologique ou un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au

répertoire national des certifications professionnelles, classés au moins au même niveau que le diplôme requis

- d'une attestation d'inscription dans un cycle de formation dont la condition normale d'accès est d'être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de formation au moins de même niveau que le diplôme requis

ou

- d'un diplôme ou un autre titre de formation délivré en France, dans un autre État membre de la Communauté européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen

ou

- vous pouvez justifier de 3 années d'activité professionnelle (salarié ou non salarié, à temps complet) (2)

La durée totale cumulée d'expérience exigée est réduite à deux ans lorsque le candidat justifie d'un titre ou d'un diplôme immédiatement inférieur à celui requis (1) et (2)

(1) joindre une photocopie du diplôme

(2) remplir l'annexe 2 et joindre les pièces justificatives : attestations d'employeurs, bulletins de salaires...

La condition de diplôme est supprimée, si vous êtes :

- mère ou père de trois enfants ou plus (3)
- sportif de haut niveau (4)

(3) joindre un acte de naissance pour chaque enfant ou une photocopie du livret de famille

(4) joindre une attestation délivrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

5 – PERSONNES HANDICAPÉES

(reportez-vous à la notice explicative pour vérifier si vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves)

Êtes-vous reconnu travailleur handicapé par la commission des droits et de l'autonomie [RQTH] ? Oui Non

Si Oui, 2 justificatifs doivent être annexés au présent dossier :

- l'attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur handicapé [RQTH] en cours de validité.
- le certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration, attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les éventuels aménagements à prévoir (**dans ce cas vous devez renseigner l'annexe n°1**)

Merci d'indiquer ci-dessous, les aménagements particuliers d'épreuves préconisés par le médecin et figurant à l'annexe :

Pour les épreuves d'admissibilité :

Pour les épreuves d'admission :

6 – CENTRE D'EXAMEN

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront à RENNES (35). Les épreuves d'admission se dérouleront au Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) de BAIN de BRETAGNE (35)

7 – ENGAGEMENT

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et son annexe et avoir eu connaissance des conditions d'accès exigées pour avoir la qualité de fonctionnaire et des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription.

A , le

Signature du (de la) candidat-e :

Avant expédition à la DIR Ouest :

- relisez intégralement votre dossier
- assurez-vous qu'il soit complet, daté et signé
- assurez-vous de l'exactitude de vos déclarations

Rubriques dossier	Récapitulatif des documents à joindre à votre dossier
Conditions particulières	<input type="checkbox"/> Pièce d'identité <input type="checkbox"/> Photocopie(s) du ou des diplôme(s) <input type="checkbox"/> Pièces justificatives liées à l'activité professionnelle : attestations d'employeurs, bulletins de salaires... <input type="checkbox"/> Photocopie du livret de famille ou acte de naissance de chaque enfant <input type="checkbox"/> Attestation délivrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (pour les sportifs de haut-niveau)
Personnes handicapées	<input type="checkbox"/> Attestation de la commission des droits et de l'autonomie (RQTH) <input type="checkbox"/> Certificat médical (annexe 1)
Équivalence activité professionnelle	<input type="checkbox"/> Tableau (annexe 2)

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON SIGNÉ
SERA REFUSÉ

Annexe n° 1 – Personne handicapée – Demande d'aménagement spécifique

**CONCOURS EXTERNE
D'AGENT D'EXPLOITATION PRINCIPAL
DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT
AU TITRE DE L'ANNÉE 2022 (Femmes/Hommes)**

Branche « Route – Bases aériennes »

CERTIFICAT MÉDICAL

justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique
(joindre la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH – en cours de validité)

1. Cadre à remplir par le candidat :

Nom et Prénoms du (de la) candidat :

Né(e) le : / / à

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :

Je, soussigné(e) praticien de médecine générale assermenté,
certifie que le (la), candidat(e) est atteint(e) du handicap suivant :

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi **d'Agents d'Exploitation Principal des Travaux Publics de l'État**.

En conséquence, ce(cette) candidat(e) doit bénéficier, lors des épreuves écrites et/ou orales :

- d'une installation dans une salle spéciale :
- d'un temps de composition majoré d'un tiers :
- d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte :
- d'un sujet en braille :
- de l'assistance d'une secrétaire :
- d'une autre mesure particulière :

Observations éventuelles du praticien :

Fait à

, le

Signature



Partie à détacher et à retourner à la DIR Ouest – Pôle Gestion des Ressources Humaines et des Compétences – 10 rue Maurice Fabre – CS 63108 – 35031 RENNES cedex – concours externe d'AEP 2022 par le médecin pour le règlement de ses honoraires (accompagnée de sa note d'honoraires et d'un RIB).

Nom et prénoms du candidat :

Coordonnées du médecin avec n° de SIRET :

cachet du médecin

Annexe n° 2 – Équivalence de l'activité professionnelle

Vous avez exercé (en France ou dans un autre État) une ou plusieurs activités professionnelles, salariées ou non, de façon continue ou non, pendant une durée totale cumulée d'au moins trois ans, dans des fonctions d'un niveau au moins équivalent à ceux des emplois du corps ou cadre d'emplois auxquels le concours donne accès. Pour apprécier la correspondance de l'activité professionnelle exercée avec celle à laquelle donne accès le concours, vous devez fournir avec le dossier d'inscription dûment complété les éléments suivants :

- un descriptif détaillé de l'emploi tenu, du domaine d'activité, du positionnement de l'emploi au sein de l'organisme employeur, du niveau de qualification nécessaire ainsi que des principales fonctions attachées à cet emploi
- une copie du contrat de travail pour les périodes d'activités relevant du droit français, un certificat de l'employeur délivré aux conditions prévues à l'article L. 122-16 du code du travail
- à défaut, tout document établi par un organisme habilité attestant de la réalité de l'exercice effectif d'une activité salariée ou non salariée dans la profession pendant la période considérée.

Lorsque les documents ne sont pas rédigés en langue française, vous devez fournir une traduction certifiée par un traducteur agréé. Le service organisateur du concours vous avisera de la décision prise.

Période d'activité	Durée de l'activité	Employeur ou association	Emploi ou activité exercé(e)
Exemple : du 01/03/2009 au 31/03/2010	13 mois	Giffard	Manutentionnaire

Fait à :, le

Signature :